# **COMMUNE DE MARMOUTIER**

Convocation le 21 février 2023

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2023

Nombre de Conseillers élus

: 23

Nombre de Conseillers en fonction

: 23

Conseillers présents en séance

: 12 puis 8

Nombre de Votants

. \_

Sous la présidence de M. Jean-Claude WEIL, Maire.

#### Etaient présents:

<u>les Adjoints</u> : M. SCHWALLER Claude, Mme TÖLDTE Ingrid, M. FAESSEL Cédric, Mme AUBURTIN Mercédès.

<u>les Conseillers Municipaux</u>: Mme BURCKEL Mélanie, M. DANGELSER Aimé, Mme FIXARI Claude, M. HALFAOUI Matthieu, Mme ITALIANO Angèle, Mme SCHULTZ Dorothée, M. MULLER Jean-Louis, M. RECHT Pierrot, M. MUCKENSTURM Jean.

<u>Absents:</u> M. HEIDERICH Thomas a donné procuration à Mme BURCKEL Mélanie, M. MUTHS Mathieu a donné procuration à Mme SCHULTZ Dorothée, Mme BUCHEL Virginie, Mme BURKHALTER Mélanie, M. MONNERIE Sébastien, Mme VITORINO Clarisse, Mme LORENTZ Isabelle, Mme ALLIENNE-DISS Amandine, M. GAVALET Joël.

# **ORDRE DU JOUR**

2023.01 - Adoption du PV de la séance du 19 décembre 2022

2023.02 - Désignation des secrétaires de séance

#### **PERSONNEL**

2023.03 - Emploi d'ouvrier polyvalent TC - Cadre d'emplois des Adjoints Techniques

2023.04 - Emploi de Chargé de mission Culture et Communication - Prolongation

2023.05 – Contrat de projet Restauration du Mur Blanc sur le site scolaire intrcommunal du Schlossgarten- Création de deux emplois non permanents

2023.05.01 - Emploi de chef de chantier - Tailleur de Pierre TNC

2023.05.02 - Emploi d'ouvrier polyvalent Tailleur de Pierre TC

### **FINANCES - SUBVENTIONS**

2023.07 – Subvention 2023 - Le Bonheur est dans le Pré

2023.08 – Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement 2023

## **URBANISME-IMMOBILIER**

2023.09- Acquisition de terrain S10 n°213/36 « Gutleutfeld » - M. Joseph Zuber

2023.10 - Baux commerciaux - reconduction des baux commerciaux locaux 22 rue de Lattre de Tassigny

2023.10.01 - Bail commercial - Photo Pedra

# 2023.10.02 – Bail commercial – PH2O 2023.11 – Charte Régionale «Eau et biodiversité» - Adhésion Commune Nature 2023.12 - Divers et information

M. le Maire constate que le quorum de 12 membres est atteint et ouvre la séance à 20 heures. M. Pierrot RECHT fait remarquer que le quorum est atteint grâce à la présence des conseillers du groupe minoritaire. M. le Maire lève la remarque et leur suggère de partir. S'ensuit une discussion entre M. le Maire et les élus minoritaires relatives aux remarques sur les réseaux sociaux. Les élus minoritaires quittent la séance.

Le nombre d'élus présents étant de dix, il est constaté que le quorum n'est pas atteint et la séance est reportée conformément aux dispositions de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

.Jean-Claude WEIL